

ACTUALITES

Bilan météorologique P.1

Ravageurs
Puceron, altise P.2

Maladies P.3

Le puceron est présent sur la majorité des cultures, et l'altise reste toujours aussi problématique. Les thrips commencent également à apparaître. Le vol des mouches se poursuit. La pression maladie en revanche, a été très faible voir quasi nulle en semaine 16. Cependant, on nous signale quelques cas en ce début de semaine 17...

BILAN METEOROLOGIQUE

	Pluviométrie 2019 mm (S 16)	T min (S 16)	T max (S 16)
Saint-Julien-de-Concelles (44)	203,4 mm (+2,2)	5,1°C	26,1°C
Machecoul (44)	180,4 mm (+10,4)	5,4°C	25,8°C
Allonnes (49)	77,8 mm (+1,8)	1,8°C	27,2°C
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)	101,2 mm (+2,8)	0,3°C	26,3°C
Le-Lude (72)	158,4 mm (+3)	-1,3°C	25,9°C
Saint-Jean-de-Monts (85)	202,4 mm (+6)	6,1°C	24,3°C
Vix (85)	158,2 mm (+2,8)	4,7°C	26,3°C

L'épisode quasi caniculaire de la semaine dernière a été particulièrement favorable au développement des ravageurs tels que les pucerons et les altises, mais aussi les thrips et les doryphores. Cependant, cela a aussi permis d'assainir les parcelles au niveau des maladies.

Mais la météo plus douce et pluvieuse de ce début de semaine, qui devrait normalement persister jusqu'à la fin de semaine, va être très favorable au retour des maladies telles que le mildiou ou le botrytis : soyez vigilants et surveillez bien vos parcelles.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web... **... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :**

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
 - www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
 - www.polleniz.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

RAVAGEURS

Asperge :

En semaine 17, seulement 1 **mouche de l'asperge** a été piégée à Villebernier (49).

Oignon, poireau :

La **mouche mineuse du poireau** continue d'être active dans les parcelles de poireaux en 44 et 85, et en oignons dans le 49 et le 85.

Radis, navet, chou :

Les **altises** sont toujours bien présentes dans les parcelles de navet, radis et chou en 44, 49 et 85. Les pressions sont fortes et les dégâts importants. Le coup de chaud de la semaine 17 a stimulé leur activité et le développement des populations.



Dégâts altises sur navet. Crédit photo : CDDL

Le vol de la **mouche du chou** et de la **mouche des semis** est très variable d'une parcelle à l'autre : fin semaine 16, on dénombrait 6 mouches du chou/piège et 7,5 mouches des semis/piège en parcelle de radis à Villebernier (49). A Allonnes (49), seule la mouche du chou a été observée avec 14,5 mouches/piège. En 85, la pression mouche du chou est très élevée dans certaines parcelles.

Quelques dégâts de **limaces** ont été observés en 49, les pluies de ce début de semaine 17 leur sont favorables.

Carotte, panais :

Comme en semaine 16, la **mouche de la carotte** reste absente des piégeages à Longué-Jumelles et Varennes-sur-Loire (49).

En revanche, la pression **mouche mineuse du céleri** continue d'augmenter de manière considérable dans la parcelle de panais porte-graine suivie à Corné (49) : 130 et 80 mouches piégées en semaine 17.

Fraisier :

La pression **puceron** est variable : à Varennes-sur-Loire (49), 20% à 100% des plants sont touchés, tandis qu'aucun individu n'a été observé à Beaufort-en-Vallée. En Vendée, la pression est globalement faible.

Des **acariens** sont toujours observés dans le tunnel de fraisiers remontants suivi à Varennes, avec la moitié des plants touchés.

Favorisés par le temps chaud et ensoleillé de ces derniers jours, les populations de **thrips** explosent dans le 85.

Les piégeages de **Drosophila suzukii** sont actuellement faible en 85.



Pucerons sur fraisiers. Crédit photo : CDDL

Salades :

Beaucoup de **pucerons** en salades également, même si les pressions sont en diminution en ce début de semaine à certains endroits.

Peu de dégâts de **limaces** rapportés malgré les conditions humides de ce début de semaine, mais attention à leur développement dans les prochains jours.

Le taupin sévit encore dans les parcelles dans le 44.

Concombre :

On nous signale un début de pression **thrips** en parcelle de concombre à Talmont-St-Hilaire (85).

Aubergine, Tomate, Poivron, Pomme de terre :

La pression **puceron** est forte en aubergine, tomate et poivron dans le 49 et le 85.

Tuta absoluta continue de voler dans les parcelles de tomates. Les piégeages sont importants dans le 85.

Toujours dans le 85, on nous signale également d'importantes attaques de **doryphores** en aubergine et en pomme de terre.



Doryphore sur aubergine. Crédit photo : CDDL

MALADIES

Concombre :

Des attaques de **mildiou terrestre** ont été observées en parcelles de concombre dans le 85.

Fraisier :

Quelques rares cas d'**oïdium et de botrytis** ont été signalés dans le 85. Les pressions sont faibles, mais pourraient se développer au vu des conditions climatiques annoncées.

Salades :

Du **botrytis** a également été observé en 49 sur des salades bien développées. Mais les parcelles sont de manière générale plutôt saine à l'heure actuelle. Cependant, étant donné les pluies annoncées cette semaine, la situation pourrait évoluer rapidement.



Botrytis sur laitue. Crédit photo : CDDL

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Cécile SALPIN — CAPdI — CDDL — cecile.salpin@pl.chambagri.fr



Directeur de publication : Claude Cochonneau - président de la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - Clause - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitère - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.